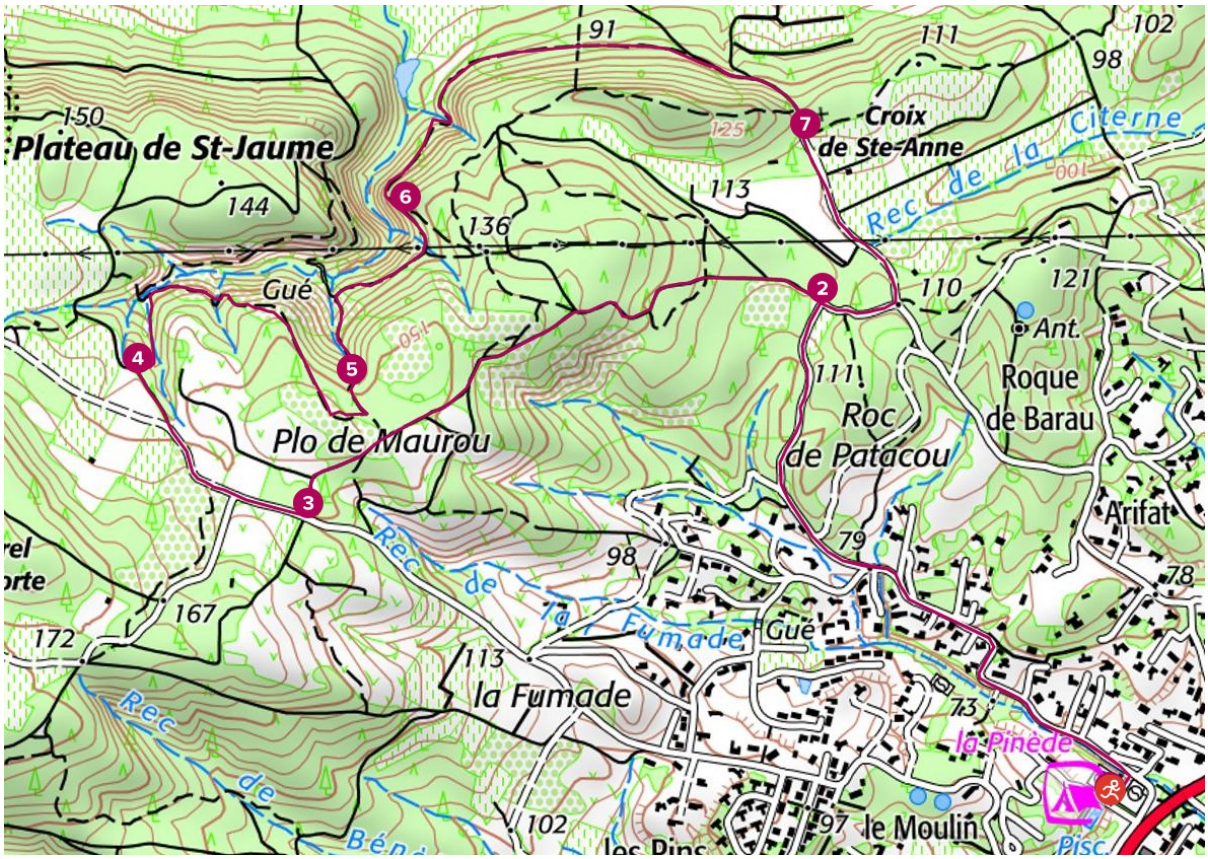
LA PINÈDE SAINT-JAUMES



Infos Pratiques	
Distance	6.6 km
Durée *(moyenne)*	02h00
Niveau	Facile
Dénivelé	165 m D+
Départ	LEZIGNAN-CORBIERES
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

1 Emprunter le petit passage entre les terrains de tennis, puis suivre à gauche la rue Gaston-Bonheur. Elle dessert le lotissement du Patacou puis s'élève dans les bois de pins et mène à l'entrée de la pinède Saint-Jaumes (départ du parcours VITA et du parcours d'orientation aménagé).

2 Dans le virage, prendre la grande piste à gauche. Elle conduit au Plô de Moureau (départ du sentier botanique).

3 Suivre la route à droite et, dans le virage, continuer tout droit par la piste, puis bifurquer sur celle de droite.

4 Quitter la piste pour le petit sentier à droite. Il descend dans la combe Saint-Jaume à flanc puis dans le thalweg du ruisseau et remonte vers la droite sur le plateau de Saint-Jaume.

5 Plonger à gauche dans le ravin en utilisant le passage aménagé. Le sentier domine ensuite les gorges (ruisseau souvent à sec l'été) et mène à une barrière de sécurité (point de vue).

6 Continuer par le sentier d'abord en légère descente puis en courbe de niveau. Emprunter la piste forestière à droite et arriver à la croix de Sainte-Suzanne.

7 La piste passe entre les vignes. Par la sente à droite et le parcours VITA, retrouver la pinède et le virage de l'aller. Redescendre par la route et regagner le point de départ.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/la-pinede-saint-jaumes/